

ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE (DEEJE) - DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6



● ● ● MÉTIER

L'Éducateur de Jeunes Enfants est un travailleur social qualifié chargé de l'éducation des enfants de 0 à 7 ans, en relation avec les parents. Au sein d'une équipe de travail, il exerce d'une part une action sociale, éducative, préventive et d'autre part une action de coordination. Il contribue à l'éveil et à l'apprentissage à la vie sociale de l'enfant. Il stimule leurs potentialités intellectuelles, affectives, et artistiques à travers des activités ludiques et éducatives. Pour accomplir ses missions, il peut être amené à développer un partenariat avec les professionnels du champ sanitaire et social ainsi que de l'Éducation Nationale.

● ● ● EMPLOI

L'EJE exerce ses activités au sein des communes et des associations à but non lucratif et organismes privés lucratifs dans les secteurs :

- Sociaux et médico-sociaux : Multi-accueil, crèche collective ou familiale, halte-garderie, lieux d'accueil enfants/parents, jardins d'enfants, PMI, Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO), Centre d'Action Médicale Sociale Précoce (CAMSP), Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), établissements spécialisés dans l'accueil d'enfants porteurs de handicaps, Foyer de l'Enfance
- Loisirs, de la culture et de l'animation : Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH), Centre de Loisirs Associés à l'École (CLAE), centres sociaux, ludothèques, bibliothèques
- Éducatifs : école maternelle, classe passerelle

● ● ● LES SUITES DE PARCOURS

Les diplômés sont employables dès l'obtention du titre, mais ils peuvent compléter leur cursus par diverses formations : Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS) ; Diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS) ; Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES) ; Master 1 en Sociologie, Sciences de l'éducation ou Droit et Politiques sociales.

● ● ● LES APTITUDES

- Grande attention aux problèmes sociaux et humains
- Capacité à travailler en équipe
- Créativité
- Sens des responsabilités
- Engagement personnel
- Capacité d'écoute
- Solide équilibre psychologique



● ● ● PRÉREQUIS

Être âgé de 18 ans minimum et avoir moins de 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage.

Pas d'âge maximum pour les personnes ayant une RQTH, les sportifs de haut de niveaux ou les créateurs d'entreprise.

- Être titulaire du baccalauréat ou
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4 ou
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels (VAP), en application de l'article L.613-5 du code de l'éducation

Et satisfaire à l'épreuve orale d'admission

● ● ● ALLEGEMENTS ET DISPENSES

La dispense de formation correspond à la validation de la certification du domaine de compétences.

- Pour les candidats titulaires d'un diplôme en travail social (DEASS, DEES, DEETS, DECESF) : dispense des BC 3 et BC4.

L'allègement de formation dispense de la formation théorique mais nécessite de passer les épreuves de certification.

- Pour les candidats titulaires d'un diplôme en travail social de niveau III (DEASS, DEES, DECESF) : allègements des BC1 et BC2.
- Pour les candidats titulaires d'un diplôme en travail social de niveau III (DETS, DE Relatif aux fonctions d'animation) : allègement du BC2.

● ● ● MODALITÉ D'ENTRÉE EN FORMATION

- Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- Remplir le dossier d'inscription sur le site du CFA GIAPATS.
- Être admissible à l'Inscription de PARCOURSUP ou à l'épreuve orale de sélection par l'apprentissage. Des allègements et dispenses peuvent être accordés à la demande des candidats sur présentation de pièces justificatives.

● ● ● DURÉE DE LA FORMATION

Elle est dispensée sur 3 ans selon un planning et une alternance spécifique à chaque UFA.

Pour l'apprenti, la formation est totalement gratuite, la formation est financée par l'OPCO de votre employeur ou est pris en charge par l'employeur du secteur public.

FORMATION THEORIQUE 1500 HEURES

Répartie en Domaines de Formation :

DF1 : Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille, 500 h

DF2 : Action éducative en direction du jeune enfant, 500 h

DF3 : Travail en équipe pluri professionnelle et communication professionnelle (250h)

DF4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (250h)

Les blocs de compétences peuvent être validés séparément après jury plénier et sont acquis à vie

Dont 315 heures déléguées aux employeurs, appelées : semaines référées

FORMATION PRATIQUE 2100 HEURES

1 stage de 8 semaines minimums (280 h)

Hors du terrain employeur, en France ou à l'Étranger, dans un autre domaine de compétence obligatoire que celui exercé chez l'employeur.

● ● ● VALIDATION DE LA FORMATION

Présence aux cours et méthodologies, participation, travaux intermédiaires (DST, fiches de lecture, exposés collectifs, enquête de terrain, travaux de groupe) et dossiers écrits de contrôle continu + présentation orale ou épreuve sur table (voir référentiel de certification), rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel.

● ● ● OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Accompagner individuellement et collectivement le jeune enfant
- Analyser la construction d'un projet d'accompagnement de la famille
- Élaborer et conduire un projet éducatif
- Prévenir la santé du jeune enfant
- Avoir une aisance en communication écrite et orale
- Acquérir une communication professionnelle en travail social
- Connaître et analyser des contextes institutionnels
- Mobiliser des acteurs et des partenaires

● ● ● UNITÉS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA IRTS MARSEILLE
UFA IRTS DIGNE



● ● ● INSCRIPTION

L'inscription se fait directement sur le site du GIAPATS avec le futur employeur

● ● ● RESULTATS

(BASES SUR LES FORMATIONS PAR L'APPRENTISSAGE EN 2024)

- Taux de réussite : **91.11%**
- Taux d'insertion : **57.1%**
- Taux de poursuite d'étude : **NC**
- Taux d'abandon : **21%**
- Taux de satisfaction : **94%**
- Taux de rupture : **6%**



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Nous vous invitons à **visiter notre site et à nous contacter** pour concrétiser votre projet de **formation par la voie de l'apprentissage.**

www.cfa-giapats.fr

04 91 90 51 99

info@cfa-giapats.fr

Vous pouvez candidater en flashant le QR code.

